

La demande de participation au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) se fait lors de l'enregistrement de l'exploitation agricole. Toutefois, il est possible de modifier sa participation au programme (demande de participation ou de retrait pour certaines unités d'évaluation) à tout moment en remplissant ce formulaire.

EXPLOITATION AGRICOLE

Nom légal

NIM (numéro d'identification ministériel XXXXXXXXX)

Je désire participer au PCTFA

- Je désire participer au PCTFA pour **toutes les unités d'évaluations** inscrites à mon dossier.

Date de début de participation (aaaa-mm-jj) : _____

OU

- Je désire participer au PCTFA pour **certaines unités d'évaluations seulement.**

Numéro de matricule*	Date de début de participation (aaaa-mm-jj)

* Le numéro de matricule est composé de 23 chiffres, les 5 premiers représentant le code géographique de la municipalité.
Exemple : 12345 – 1234-12-1234-0-000-0000.

Je ne désire plus participer au PCTFA

- Je ne désire plus participer au PCTFA pour **toutes les unités d'évaluations** inscrites à mon dossier.

Date de fin de participation (aaaa-mm-jj) : _____

Raison : _____

OU

- Je ne désire plus participer au PCTFA pour **certaines unités d'évaluations seulement.**

Numéro de matricule*	Date de fin de participation (aaaa-mm-jj)	Raison

* Le numéro de matricule est composé de 23 chiffres, les 5 premiers représentant le code géographique de la municipalité.
Exemple : 12345 – 1234-12-1234-0-000-0000.

Je déclare que les renseignements inscrits dans ce formulaire sont exacts et véridiques.

Prénom et nom (lettres moulées)

Signature

Date (aaaa-mm-jj)

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE

1. IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

- Inscrivez le nom légal sous lequel vous exploitez.
- Inscrivez le NIM (numéro d'identification ministériel à 9 chiffres).

2. PARTICIPATION AU PCTFA

- Le formulaire doit indiquer si vous désirez ou ne désirez plus vous prévaloir du PCTFA pour toutes les unités d'évaluation ou seulement pour certaines d'entre elles.
- Vous devez indiquer la date à laquelle vous désirez commencer ou terminer votre participation au PCTFA.
- Vous devez inscrire la raison pour laquelle vous ne désirez plus vous prévaloir du PCTFA.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre site :

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/taxes-foncieres-agricoles>.

3. SIGNATURE ET DATE

- Une seule signature d'un répondant de l'exploitation agricole est nécessaire.
- La date de signature doit être inscrite.

Vous devez informer le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dès qu'il y a des modifications à votre dossier.

Veillez faire parvenir le formulaire aux coordonnées suivantes :

Direction adjointe enregistrement et taxes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 1 866 822-2140
Télécopieur : 418 380-2172
Courriel : daet@mapaq.gouv.qc.ca